

# L'ACCOMPAGNEMENT DES RPE PAR LA CAF

LA CAF DÉLIVRE L'AGRÈMENT AUX RELAIS  
PETITE ENFANCE (RPE), APPORTE UN SOUTIEN  
FINANCIER ET UN ACCOMPAGNEMENT  
AU DÉPLOIEMENT DES RPE  
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'objectif est de garantir la qualité de  
l'accueil individuel offert par les assistants  
maternels et gardes à domicile aux  
familles.

Les animatrices intègrent le réseau RPE  
de l'Essonne coordonné par la CAF.  
Ce réseau favorise la mise en œuvre,  
la qualité et l'homogénéité du service  
rendu par les RPE sur le territoire



## LE RELAIS PETITE ENFANCE

LIEU D'INFORMATION,  
DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES  
À DESTINATION  
DES PARENTS-EMPLOYEURS,  
DES ASSISTANTS MATERNELS,  
DES GARDES À DOMICILE  
ET AUTOUR DE L'ACCUEIL  
DU JEUNE ENFANT

### Sur rendez-vous :

Le lundi et le mercredi  
de 13h30 à 17h

Espace Marianne  
Guichet unique Petite Enfance  
91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 23  
rpe@mairie-juvisy.fr

# RELAIS

# PETITE

# ENFANCE

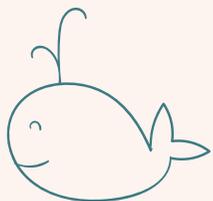


Juvisy  
GRAND  
PARIS

# MISSIONS AUPRÈS DES FAMILLES

## INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

- L'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire
- Les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel :
  - Mise à disposition de la liste des assistantes maternelles
  - Droits et obligations du particulier employeur
  - Contrat de travail
  - Convention Collective Nationale
  - Aides financières
  - Formation du salarié
- Les lieux ressources destinés aux parents



ATELIERS - JEUX  
POUR LES ASSISTANTS MATERNELS,  
LES GARDES À DOMICILE  
ET LES ENFANTS.  
LES LUNDIS, MARDIS ET JEUDIS



PORTES OUVERTES  
DU RPE,  
SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL  
À L'ESPACE MARIANNE,  
LE LUNDI ET LE MERCREDI,  
DE 13H30 À 17H SUR RENDEZ-VOUS

PARTENARIATS  
AVEC LE CENTRE CULTUREL,  
SORTIES À LA MÉDIATHÈQUE,  
AU THÉÂTRE, AU CINÉMA...

ACCOMPAGNEMENT  
ET PROFESSIONNALISATION  
DES ASSISTANTES MATERNELLES,  
GARDES À DOMICILES ET FUTURES  
ASSISTANTES MATERNELLES



# MISSIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

## INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

- L'exercice de leur activité et leur statut professionnel :
  - Le développement et l'accueil du jeune enfant
  - Les échanges de pratiques entre professionnels
  - Réunions, conférences, débats, formations, spectacles et ateliers d'éveil
  - Les dispositifs de formation : prise en charge des coûts, modalités de remplacement
  - Les droits et obligations du salarié
  - La convention Collective Nationale
  - Le contrat de travail
  - Les modalités d'agrément pour les personnes intéressées par le métier d'assistant maternel
  - Les démarches administratives

